



**SIRTOM  
DE LA REGION DE BRIVE**

CS 11019 - Av. du 4 Juillet 1776  
19315 BRIVE CEDEX

Tél. 05 55 17 65 10  
Fax 05 55 17 65 19

sirtom@ sirtom-brive.fr

[www.sirtom-region-brive.net](http://www.sirtom-region-brive.net)

**N°Vert 0800 204 054**

© Comevents

Édition 2015  
Ne pas jeter ce document :  
triez-le pour qu'il puisse être recyclé



# GUIDE ÉCO-ÉVÉNEMENTS

Le SIRTOM **vous accompagne**  
pour une meilleure **gestion des déchets**  
sur vos manifestations



Chaque  
jour,

## CHACUN DE NOUS REJETTE 1 KILO DE DÉCHETS !

APRÈS LE TRI DES DÉCHETS QUI AGIT SUR LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES ET SUR L'ÉCONOMIE DES ÉNERGIES, UN NOUVEAU DÉFI SE PRÉSENTE : **LA RÉDUCTION DES DÉCHETS**. LE SIRTOM ŒUVRE POUR CET OBJECTIF À TRAVERS LE **PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS** EN MENANT DIFFÉRENTES ACTIONS (COMPOSTAGE, AUDIT DÉCHETS, ANIMATIONS...)

Au-delà des déchets produits au quotidien, **les événements et manifestations rassemblant ponctuellement un public important, génèrent un impact sur l'environnement**. Les organisateurs des manifestations doivent donc faire leur possible pour réduire l'empreinte écologique de leur projet, et pour sensibiliser le public à l'environnement.

En adoptant une **démarche écologique**, en appliquant un **comportement éco-citoyen**, les organisateurs d'événements contribueront par des **gestes simples** à réduire leur production de déchets.

### LES ORGANISATEURS DOIVENT FAIRE LEUR POSSIBLE POUR **RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE** DE LEUR PROJET

À travers ce guide, le Sirtom de la Région de Brive propose à toutes les personnes impliquées dans la mise en œuvre d'un événement, **quelques préconisations et un soutien technique pour construire un éco-événement**. Il accompagnera chaque organisateur dans la prise en compte pratique et concrète de l'environnement, et ce, quel que soit le type de manifestation.



## Sommaire

LA LIGNE DE CONDUITE À ADOPTER

P. 4

LA COMMUNICATION AUTOUR DE L'ÉVÈNEMENT

P. 6

LE TRI DES DÉCHETS

P. 8

OUTILS PRÉVENTION DES DÉCHETS: GOBELETS, CENDRIERS...

P. 10



# La ligne de conduite à adopter

VOTRE ENGAGEMENT DANS UN DISPOSITIF D'ÉCO-ÉVÈNEMENT DOIT POUVOIR SE RÉALISER SANS ALOURDIR NI LE DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION, NI SON VOLET BUDGÉTAIRE.

## 1 Établir un diagnostic

Une réflexion collective est indispensable à la réussite du projet. L'une des premières étapes consiste à réaliser un état des lieux en réunissant les données quantitatives sur le volet environnemental (nombre de personnes présentes à la manifestation, quantité de déchets produits, nombre de repas servis, quantité de vaisselle jetable...). Ces indicateurs vous permettront de définir les actions à mettre en place. Ensuite, des objectifs cohérents, ambitieux mais réalistes, pourront ainsi être définis.



DES OBJECTIFS AMBITIEUX POURRONT AINSI ÊTRE DÉFINIS

Dans le cadre d'un premier évènement, il sera tout de même souhaitable de quantifier ces données pour obtenir une base de travail lors des prochaines éditions.

### POUR VOUS AIDER À RÉALISER UN AUTO-DIAGNOSTIC,

le logiciel ADERE est accessible sur

[www.evenementresponsable.org](http://www.evenementresponsable.org)

*Développé par le Collectif pour des évènements éco-responsables, l'ADEME et la fondation Nicolas Hulot.*



## 2 Mobiliser les bénévoles et partenaires de la manifestation

IL SUFFIT PARFOIS D'UNE PERSONNE EXTRÊMEMENT MOTIVÉE POUR LANCER UNE DYNAMIQUE.

Cela peut aller du participant au personnel de l'organisation. La réussite du projet se tiendra principalement sur l'implication de tous. Il faudra donc mettre un point d'honneur à **informer, former et sensibiliser** chaque personne présente comme les bénévoles, les prestataires, les artistes, ainsi que les techniciens, sur l'engagement éco-responsable et les dispositifs mis en œuvre.



## 3 Adopter une démarche globale environnementale

DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA MANIFESTATION, L'ORGANISATEUR PEUT ORIENTER SES CHOIX VERS DES PRODUITS OU PRESTATIONS QUI INTÈGENT DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX.

Les achats éco-responsables sont un point important. Il serait préférable d'éviter tout emballage superflu, ou matériaux non recyclables et ainsi privilégier les matériaux recyclés, recyclables et réutilisables, et pourquoi pas, opter pour la récupération. Par ailleurs, dans le cadre d'une restauration, les producteurs locaux et producteurs de produits bio peuvent être sollicités pour la restauration tout en privilégiant les produits de saison.

Concernant l'aménagement du site (stand, équipement...) les organisateurs peuvent choisir des matériaux de récupération et/ou réutilisables, et/ou recyclables.



## 1 Communiquer sur l'évènement

IL EST PRIMORDIAL DE DÉBUTER PAR UNE **COMMUNICATION ADAPTÉE À LA DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE** DE L'ÉVÈNEMENT.

Afin d'éviter l'impression de support, il est nécessaire de favoriser la **diffusion d'informations par mails** au lieu des envois postaux. Cela permet non seulement d'éviter une production de déchets papier mais également de bénéficier d'un gain de temps et d'argent.

La création d'un **site Internet** sur l'évènement permet également de limiter l'impression et de faire vivre la manifestation de manière plus actuelle.

## FAVORISEZ LA DIFFUSION D'INFORMATIONS PAR MAILS

Dans le cas où l'impression est inévitable, la notion d'éco-conception devient essentielle. Cela passe d'abord par le choix d'un **imprimeur**; certains ont su adopter une **démarche respectueuse de l'environnement** et sont labellisés **Imprim'Vert** notamment grâce à l'utilisation d'encre végétale. Ensuite il faut préférer des papiers de qualité environnementale et labellisés (PEFC, FSC, éco-labellisé, recyclé...), et favoriser l'impression en recto verso dans la mesure du possible pour économiser les feuilles.

Enfin, il ne faut pas oublier d'écrire sur les documents imprimés une mention



« Ne pas jeter ce document : triez-le pour qu'il puisse être recyclé ! »



# La communication autour de l'évènement

## 2 Promouvoir sa démarche

Tout d'abord, les organisateurs peuvent **valoriser la manifestation** en indiquant sur les supports de type affiches, tracts ou panneaux d'affichage implantés aux endroits stratégiques du site, que **l'évènement s'engage dans une gestion respectueuse de l'environnement**.

## VALORISEZ VOTRE IMPLICATION ENVIRONNEMENTALE !

Suite à l'évènement, il sera conseillé d'**élaborer un bilan environnemental**, de le diffuser dans la presse, sur internet ainsi qu'aux partenaires de la manifestation. Ce bilan contiendra des chiffres clés sur la production de déchets générés pendant l'opération, la consommation d'énergie ou le transport, si ces derniers ont fait l'objet d'actions spécifiques.

Mettre en avant les résultats obtenus permettra de **valoriser l'implication dans une démarche environnementale**.



# Le tri des déchets



LE SIRTOM VOUS PROPOSE LA **MISE À DISPOSITION DE DIVERS CONTENANTS** POUR UNE BONNE ORGANISATION DANS LA **GESTION DES DÉCHETS**. IL EST IMPORTANT DE CONSERVER UN SITE PROPRE DURANT LA MANIFESTATION ET OBTENIR UN TRI SÉLECTIF DE QUALITÉ.

## LE RETRAIT ET LA RESTITUTION DES CONTENANTS S'EFFECTUENT AU SIRTOM

Services Administratifs  
Zone de la Marquisie  
Av. du 4 juillet 1776  
19100 Brive

.....  
Pour une **livraison**, consultez les services du Sirtom.

En retirant le matériel, l'organisateur s'engage au **respect du matériel et des consignes de tri** par la signature d'une charte.

Afin d'obtenir un tri optimal, il est nécessaire de **sensibiliser les organisateurs, les bénévoles et les prestataires**. Pour ce faire, les ambassadeurs du tri pourront être sollicités afin d'effectuer une formation appuyée par la fourniture de documents.

**SENSIBILISEZ LES ORGANISATEURS, LES BÉNÉVOLES ET LES PRESTATAIRES**

## Tri des bio-déchets

**SACS BIODÉGRADABLES** spécifiques 50L ou 100L pour recevoir les déchets fermentescibles dans le cas d'une restauration sur le site.



## Tri des emballages et des ordures ménagères



**BAC ORDURES MÉNAGÈRES**  
180L, 360L, 770L  
dans lequel sont déposés les déchets en sacs.



**BAC TRI SÉLECTIF**  
180L, 360L, 770L  
Les emballages et papiers sont déposés en vrac.



**POINT PROPRETÉ 2 FLUX**  
Ordures ménagères et tri sélectif  
fourni avec des sacs plastiques de 50L



**ATTENTION :** LE SIRTOM SE RÉSERVE LE DROIT DE METTRE À DISPOSITION LE MATÉRIEL DE SON CHOIX, SELON LA DISPONIBILITÉ DES CONTENANTS ET LE TYPE DE MANIFESTATION (DURÉE, VISITEURS).

## Tri du verre



**POINT PROPRETÉ 3 FLUX**  
Verre, ordures ménagères, emballages et papiers  
fourni avec des sacs plastiques de 50L

.....  
**COLONNE À VERRE 1M<sup>3</sup>**  
sur roulettes

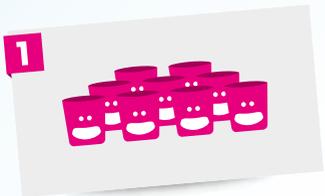
## Tri des encombrants et gros cartons

Ces déchets devront être déposés en déchèterie.

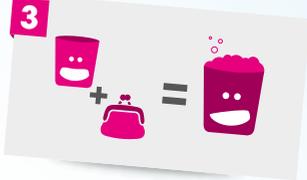


## Gobelets réutilisables 30cl

La consommation de vaisselle jetable représente une part importante des déchets générés lors d'un évènement. Le Sirtom propose une solution alternative pour réduire ce type de déchets : des **gobelets réutilisables**. D'une capacité utile de 25cl, les gobelets disposent d'une graduation servant de repère pour les différentes boissons à servir.

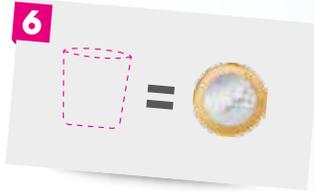
- 

1 Le Sirtom **prête un nombre défini** de gobelets à l'organisateur.
- 

2 L'organisateur prévoit un point retrait où les participants retirent un **gobelet consigné 1€**.
- 

3 Les participants **payent alors leur boisson**. Si une personne se présente sans gobelet, sa consommation est **majorée de 1€**.
- 

4 Après usage, soit les participants conservent leur gobelet, soit ils le restituent au point retrait et **recupèrent leur consigne de 1€**.
- 

5 L'organisateur restitue les gobelets auprès de **Loc' Vaisselle 19** - ZA Brive Est - qui en assure le lavage, pris en charge par le Sirtom.
- 

6 Le Sirtom **facturera à l'organisateur 1€ par gobelet manquant** (somme équivalente à la consigne non restituée).

Le **principe d'une consigne** doit obligatoirement accompagner ce dispositif afin d'assurer le retour du matériel auprès du Sirtom.

**ATTENTION :** LES VAISSELLES BIODÉGRADABLES NÉCESSITENT UNE COLLECTE ET UNE FILIÈRE DE VALORISATION SPÉCIFIQUES QUI NE SONT PAS ASSURÉES PAR LE SIRTOM.

# Outils prévention des déchets

POUR ALLER PLUS LOIN VERS UN **OBJECTIF ZÉRO DÉCHET**, DES ACCESSOIRES PROMOTIONNELS PEUVENT ÊTRE DISTRIBUÉS AUPRÈS DES PARTICIPANTS.

## Cendriers de poche

**INCITEZ LES FUMEURS À NE PLUS JETER LEURS MÉGOTS !**



L'abandon des mégots de cigarettes reste malheureusement un geste courant et crée une pollution diffuse. Afin d'inciter les fumeurs à ne pas les jeter dans le milieu environnant, les organisations doivent installer sur le site des **cendriers visibles** ou remettre aux participants fumeurs des **cendriers de poche**. Ces derniers seront mis à disposition par le Sirtom sous réserve des stocks disponibles.



## sacs shopping



Dans le cadre d'un évènement type foire, marché ou braderie, le Sirtom propose des **sacs shopping réutilisables** pour pallier l'éventuelle utilisation de sacs plastiques.



**ATTENTION :** LE SIRTOM SE RÉSERVE LE DROIT DE DÉFINIR LA QUANTITÉ ET LA MISE À DISPOSITION DES OBJETS PROMOTIONNELS, SELON LES STOCKS DISPONIBLES ET LE TYPE DE MANIFESTATION.